

Bassin laitier du Sud Ouest - Campagne 2013-2014

Demande de quotas laitiers

Des quotas laitiers peuvent être attribués gratuitement aux producteurs laitiers ou aux producteurs souhaitant débiter la production de lait. Les demandes sont à adresser au plus tard le **15 juillet 2013** à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) (DDTM) du département du siège

de l'exploitation du producteur.

Les formulaires de demande de quotas laitiers, ainsi qu'une notice, sont disponibles auprès des DDT(M) et sont téléchargeables sur le site internet de la DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>